



# Les services de l'État dans l'Ain

## Pollution de l'air aux particules fines : vigilance jaune sur le bassin d'air Ouest Ain

Article créé le 31/12/2019 par [Préfecture - communication interministérielle](#) Mis à jour le 31/12/2019



Lundi 30 décembre, les concentrations de particules fines (PM 10) ont augmenté sur l'ensemble de la région et se dégradent ce mardi 31 décembre. Le bassin d'air Ouest Ain pourrait être concerné, mercredi 1er janvier 2020, par un dépassement du seuil de vigilance jaune. Cette dernière est en conséquence activée.

Cette procédure ne prévoit pas de mesures prescriptives, mais des recommandations sanitaires et comportementales et fait appel au sens civique de chacun.

### Recommandations sanitaires

Population générale	Personnes sensibles et vulnérables
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités,</li> <li>- Continuez d'aérer votre domicile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limitez vos activités physiques intenses,</li> <li>- Éloignez-vous des grands axes routiers aux périodes de pointes,</li> <li>- Éloignez vos enfants de la pollution automobile,</li> <li>- Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque.</li> </ul>

### Recommandations comportementales à l'ensemble de la population pour réduire les émissions de polluants

Particuliers	Professionnels
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si vous vous chauffez au bois, veillez à utiliser un appareil performant,</li> <li>- Utilisez des modes de transports limitant les émissions polluantes,</li> <li>- Maîtrisez la température de votre logement (19 °C).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre,</li> <li>- Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques,</li> <li>- Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage,</li> <li>- Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes.</li> </ul>

### Autres recommandations comportementales

- N'utilisez pas de foyers ouverts d'appoint, les appareils de chauffage au bois d'appoint de type inserts, poêles, chaudières installées avant 2000 et les groupes électrogènes,
- Pour les travaux d'entretien ou de nettoyage, évitez d'utiliser des outils non-électriques (notamment tondeuses, taille-haie), ainsi que des solvants organiques (white-spirit, peintures, vernis décoratifs, produits de retouche

automobile),

- Abstenez-vous de circuler avec un véhicule dont la date d'immatriculation est antérieure au 1er janvier 2006 (hormis les véhicules d'intérêt général),
- Évitez la conduite agressive, modérez votre vitesse, entretenez régulièrement votre véhicule.

### Plus d'informations :

Pour plus de détails concernant la qualité de l'air, merci de vous reporter au site <http://www.atmo-auvergnerhonealpes.fr/>

[Cartographie du bassin Ouest Ain](#) (format pdf - 1.3 Mo - 31/12/2019)

Liste des communes du bassin Ouest Ain :

AMBERIEU-EN-BUGEY	CIVRIEUX	LE-PLANTAY	SAINT-ANDRE-D'HUIRIAT	
AMBERIEUX-EN-DOBES	CIZE	LESCHEROUX	SAINT-ANDRE-DE-BAGE	
AMBRONAY	COLIGNY	LEYMENT	SAINT-ANDRE-DE-CORCY	SAINT-NIZIER-LE-BOUCHOUX
AMBUTRIX	CONDEISSIAT	LOYETTES	SAINT-ANDRE-LE-BOUCHOUX	SAINT-NIZIER-LE-DESERT
ARBIGNY	CONFRANCON	LURCY	SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC	SAINT-PAUL-DE-VARAX
ARS-SUR-FORMANS	CORMORANCHE-SUR-SAONE	MALAFRETAZ	SAINT-BENIGNE	SAINT-REMY
ASNIERES-SUR-SAONE	CORMOZ	MANTENAY-MONTLIN	SAINT-BERNARD	SAINT-SORLIN-EN-BUGEY
ATTIGNAT	CORVEISSIAT	MANZIAT	SAINT-CYR-SUR-MENTHON	SAINT-SULPICE
BAGE-DOMMARTIN	COURMANGOUX	MARBOZ	SAINT-DENIS-EN-BUGEY	SAINT-TRIVIER-DE-COURTES
BAGE-LE-CHATEL	COURTES	MARLIEUX	SAINT-DENIS-LES-BOURG	SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS
BALAN	CRANS	MARSONNAS	SAINT-DIDIER-D'AUSSIAT	SAINT-VULBAS
BANEINS	CROTNET	MASSIEUX	SAINT-DIDIER-DE-FORMANS	SAINTE-CROIX
BEAUPONT	CRUZILLES-LES-MEPILLAT	MEILLONNAS	SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	SAINTE-EUPHEMIE
BEAUREGARD	CURCIAT-DONGALON	MERIGNAT	SAINT-ETIENNE-DU-BOIS	SAINTE-JULIE
BELIGNEUX	CURTAFFOND	MESSIMY-SUR-SAONE	SAINT-ETIENNE-SUR-CHALARONNE	SAINTE-OLIVE
BENY	DAGNEUX	MEXIMIEUX	SAINT-ELOI	SALAVRE
BEREZIAT	DOMPIERRE-SUR-CHALARONNE	MEZERIAT	SAINT-ETIENNE-SUR-REYSSOUZE	SANDRANS
BETTANT	DOMPIERRE-SUR-VEYLE	MIONNAY	SAINT-GENIS-SUR-MENTHON	SAULT-BRENAZ
BEY	DOMSURE	MIRIBEL	SAINT-GERMES-SUR-REYSSOUZE	SAVIGNEUX
BEYNOST	DOUVRES	MISERIEUX	SAINT-GERMAIN-SUR-REYSSOUZE	SERMOYER
BIRIEUX	DROM	MOGNENEINS	SAINT-GEORGES-SUR-REYSSOUZE	SERVAS
BIZIAT	DRUILLAT	MONTAGNAT	SAINT-JEAN-DE-NIOST	SERVIGNAT
BLYES	FARAMANS	MONTCEAUX	SAINT-JEAN-DE-THURIGNEUX	SIMANDRE-SUR-SURAN
BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT	FAREINS	MONTCET	SAINT-JEAN-LE-VIEUX	SOUCLIN
BOISSEY	FEILLENES	MONTHIEUX	SAINT-JEAN-SUR-REYSSOUZE	SULIGNAT
BOULIGNEUX	FOISSIAT	MONTLUEL	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	THIL
BOURG-EN-BRESSE	FOISSIAT	MONTMERLE-SUR-SAONE	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	THOISSEY
BOURG-SAINT-CHRISTOPHE	FRANSCHELEINS	MONTRACOL	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	TOISSIAT
BOYEUX-SAINT-JEROME	FRANS	MONTREVEL-EN-BRESSE	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	TOUSSIEUX
BOZ	GARNERANS	NEUVILLE-LES-DAMES	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	TRAMOYES
BRESSE-VALLONS	GENOUILLEUX	NEUVILLE-SUR-AIN	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	TREVOUX
BRESSOLLES	GORREVOD	NEYRON	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VAL-REVERMONT
BUELLAS	GRAND-COSENT	NEVROZ	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VALEINS
CERDON	GRIEGES	NIVIGNE-ET-SURAN	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VAREMBON
CERTINES	GUEREINS	OZAN	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VAUX-EN-BUGEY
CEYZERIAT	HAUTECOURT-ROMANECHÉ	PARCIEUX	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VERJON
CHALAMONT	ILLIAT	PERONNAS	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VERNOUX
CHALEINS	JASSANS-RIOTTIER	PEROUGES	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VERSAILLEUX
CHALLES	JASSERON	PERREX	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VESCOURS
CHANEINS	JAYAT	PEYZIEUX-SUR-SAONE	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VESINES
CHANOZ-CHATENAY	JOURNANS	PIRAJOUX	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VILLARS-LES-DOBES
CHARNOZ-SUR-AIN	JOYEUX	PIZAY	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VILLEBOIS
CHATEAU-GAILLARD	JUJURIEUX	POLLIAT	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VILLEMOTIER
CHATENAY	L'ABERGEMENT-CLEMENCIAT	PONCIN	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VILLENEUVE
CHATILLON-LAPALUD	L'ABERGEMENT-DE-VAREY	PONT-D'AIN	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VILLEREVERSURE
CHATILLON-SUR-CHALARONNE	LA-BOISSE	PONT-DE-VAUX	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VILLETTE-SUR-AIN
CHAVANNES-SUR-REYSSOUZE	LA-CHAPELLE-DU-CHATELARD	PONT-DE-VEYLE	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VILLIEU-LOYES-MOLLON
CHAVEYRIAT	LA-TRANCLIERE	POUILLAT	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VIRIAT
CHAZEY-SUR-AIN	LABALME	PRIAY	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	VONNAS
CHEVROUX	LAGNIEU	RAMASSE	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	
	LAIZ	RANCE	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	
	LAPEYROUSE	RELEVANT	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	
	LE-MONTELLIER	REPLONGES	SAINT-JULIEN-SUR-REYSSOUZE	

	REYRIEUX	REMONS	
	REYSSOUZE		
	RIGNIEUX-LE-		
	FRANC		
	ROMANS		
	SAINT-ALBAN		

© Internet des services de l'État dans l'Ain